



MONSIEUR ANTOINE BOUVIER
PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL
MBDA FRANCE
1 AVENUE REAUMUR
92358 LE PLESSIS ROBINSON CEDEX

Réf. : 12-0051- PG/LG

Monsieur le Président directeur général,

Nous souhaitons vous faire part de notre vive préoccupation concernant l'avenir du site MBDA France implanté à Bourges, dans le Cher, dans le cadre de la réorganisation en cours de votre entreprise.

Le projet de réorganisation de l'entreprise semble, à ce stade, menacer à court ou moyen terme le bureau d'études mécanique de Bourges (65 personnes) pour concentrer cette fonction en région parisienne sur le site du Plessis-Robinson.

Faut-il rappeler que l'implantation à Bourges de l'activité du bureau d'études mécanique a été acquise de haute lutte par les acteurs locaux, salariés et élus politiques, en 1997, en obtenant le transfert de l'activité de Châtillon (région parisienne) vers Bourges tout en répondant à une logique industrielle. L'engagement pris il y a moins de 15 ans ne peut être aujourd'hui balayé.

Il est en effet de la plus grande importance que des fonctions de recherche et d'innovation, voire de services supports aux clients, soient localisées à Bourges, en lien étroit avec les activités industrielles. Je redoute en effet qu'après le départ du bureau d'études, les activités industrielles ne soient affaiblies dans l'entreprise avec des conséquences sur le réseau local de sous-traitants.

Les liens noués par le bureau d'études avec les PME du Cher permettent en effet au tissu industriel local d'être associé à la réalisation de prototypes et de maîtriser de ce fait les innovations technologiques les plus avancées. L'arrêt de ces partenariats porterait un coup très dur à l'industrie locale. Alors qu'entreprises et collectivités ont énormément investi pour permettre la mise en grappe d'un Pôle Industriel Cœur de France performant sur les activités de mécanique de précision, dont les plus beaux fleurons travaillent pour le bureau d'études de MBDA, c'est toute une logique industrielle locale qui serait fragilisée. Il en serait de même de partenariats avec des centres technologiques tels que le CETIM-CERTEC, implanté à Bourges avec de nombreux soutiens privés (de la filière) et publics.

En conséquence, nous vous saurions gré, sans remettre en cause la logique industrielle de pôle d'excellence adopté dans le cadre du projet One MBDA, d'étudier le maintien à Bourges d'une excellence pérenne sur les activités d'ingénierie mécanique, et de préciser son engagement dans les domaines de l'ingénierie électronique bancs et systèmes ainsi que des activités de supports aux clients.

Au-delà, pour faire de Bourges un pôle attractif pour les jeunes ingénieurs et cadres, dont le recrutement est nécessaire pour garantir le renouvellement des compétences et l'excellence effective et durable de ces activités, il nous semblerait particulièrement utile de localiser à Bourges des activités de support client, permettant ainsi des déroulements de carrière complets, de la conception à la production et aux fonctions de support client. Ce point mériterait, à notre sens, d'être examiné avec la plus grande attention.

Nous avons par ailleurs pris bonne note dans votre projet de réorganisation, de localiser à Bourges un pôle d'excellence ingénierie électronique bancs et systèmes sur des sujets porteurs de développement technologiques futurs. Cette décision, très satisfaisante pour Bourges sous réserve qu'elle s'accompagne de l'ensemble des moyens nécessaires, reste d'ampleur mesurée à ce jour si nous en croyons les effectifs annoncés. Elle ne peut donc se substituer au bureau d'études mécanique mais plutôt s'y adjoindre en préparation du moyen et long terme.

Nous nous félicitons de même de l'implantation à Bourges d'un centre de démilitarisation mais nous constatons qu'il n'apportera malheureusement que peu d'emploi d'autant plus que son pilotage reste en Région parisienne. Le Conseil Général du Cher avait souhaité à cette occasion travailler avec les équipes locales sur l'insertion de jeunes du Cher dans l'entreprise mais il semble que cette perspective soit de facto très limitée.

Nous vous rappelons pour conclure les atouts de Bourges et du Cher pour votre entreprise.

MBDA s'inscrit à Bourges dans une longue lignée d'entreprises aéronautique et de défense qui ont durablement marqué la ville depuis plus de quatre-vingts ans. Les habitants sont fortement attachés à cette présence. Une culture industrielle et les compétences associées sont très présentes dans la population berruyère.

Le site possède des caractéristiques remarquables : surfaces disponibles, salariés hautement qualifiés, réseau de sous-traitants mécaniques de proximité important. C'est pourquoi et compte tenu de la forte tension sur le marché aéronautique, il nous paraît important de capter des activités aéronautiques nouvelles. Nous y ajouterons l'élévation de Bourges comme pôle aéronautique et de défense, grâce notamment au renforcement récent et encore en cours des Ecoles de l'Armée de Terre, de la Base aérienne d'Avord, de centres de formation et d'apprentissage dont celui de la DGA, du champ de tir de l'ETBS. MBDA-Bourges s'inscrit dans le cadre d'un véritable complexe d'industries militaires (Nexter) et de formations militaires.

Il convient de souligner également l'essor universitaire de Bourges autour d'établissements qui présentent le plus grand intérêt pour MBDA comme l'IUT et l'ENSI, école nationale d'ingénieurs spécialisée dans la sécurité qui devrait évoluer prochainement en INSA. Un pôle « risques industriels », un pôle « capteurs » et un pôle « propulsion du futur » complètent le panorama local, en lien avec les laboratoires de recherche universitaires berruyers et régionaux.

Comme évoqué plus haut, de nombreuses PME du Cher travaillent depuis longtemps avec MBDA et détiennent des savoirs faire de très haut niveau, constituant ainsi un réseau d'utiles partenaires pour le bureau d'études comme pour la production industrielle.

A ces atouts – complexe militaire et industriel, pôle de formations de haut niveau -, il convient d'ajouter la position centrale de Bourges en France, les voies de communication (rail autoroutes, et, nous l'espérons, bientôt LGV).

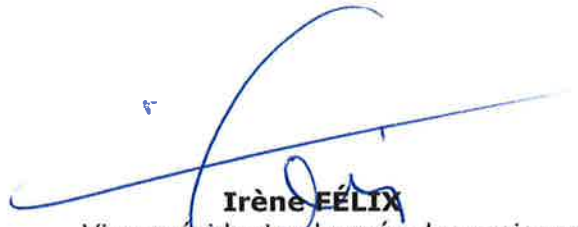
Tout cela plaide pour le maintien et le développement de MBDA dans notre département.

C'est pourquoi nous vous saurions gré d'examiner les conditions d'un soutien au site de Bourges et les possibilités de mise en place de nouveaux services permettant de maintenir les effectifs sur place.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président directeur général, en l'assurance de nos salutations distinguées.



Alain RAFESTHAIN
Président du conseil général



Irène FÉLIX
Vice-présidente chargée des maisons
des solidarités, personnes âgées,
économie insertion